

Médecins légistes et directeurs d'établissement : Gérer ensemble le risque contentieux

Rennes, 14 décembre 2022

Séminaire de formation interdisciplinaire ouvert
Aux élèves directeurs d'hôpital, spécialisation affaires générales et juridiques
Aux internes, AHU-CCA et assistants spécialistes de médecine légale et expertises médicales

Contexte

La survenue d'évènements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé donne lieu à une gestion axée d'une part sur la démarche qualité, d'autre part sur l'engagement éventuel de la responsabilité de l'établissement et de ses agents. Le risque contentieux représente pour les établissements un enjeu majeur, et sa prise en charge nécessite la mobilisation de compétences juridiques et techniques médicales. C'est dans cette perspective que la Direction de la qualité et des relations avec des usagers et le service de médecine légale du CHU de Rennes collaborent au quotidien, notamment dans la détermination de la stratégie de l'établissement, la préparation des expertises et la lecture critique des rapports d'expertises. Ce travail conjoint a montré sa pertinence, en complément de l'assistance fournie à l'établissement par son assureur et son avocat.

Objectifs

Les élèves directeurs d'hôpital (EDH) et les médecins légistes bénéficient dans leur cursus d'un enseignement relatif à la responsabilité des établissements et professionnels de santé. Cet enseignement revêt le plus souvent un caractère théorique, indispensable s'agissant des conditions d'engagement de la responsabilité et des exigences procédurales. Ce séminaire propose de confronter ces connaissances théoriques à des mises en situation basées sur l'exploitation de dossiers réels, permettant aux EDH, futurs dirigeants, et aux médecins légistes, futurs experts, de concevoir conjointement une stratégie de gestion de dossier à risque contentieux. Au-delà de l'efficacité technique de la gestion de dossier, ce travail commun des EDH et des jeunes médecins légistes s'inscrit dans l'ambition d'une gouvernance hospitalière partagée.

Modalités

Séminaire d'une journée organisé en trois temps : 1. Panorama des enjeux et méthodologie ; 2. Application par études de cas en groupes mixtes EDH/médecins ; 3. Restitution et discussion critique.

Pratique

Séminaire en présentiel exclusif

Effectif : 20 EDH et 20 internes (phase d'approfondissement ou de consolidation) /AHU-CCA/ assistants spécialistes de médecine légale et expertises médicales

Lieu : Ecole des hautes études en santé publique, avenue du Pr Léon Bernard, Rennes, Métro Villejean Université

Inscriptions : EDH via filière / Médecins : paula.molac@univ-rennes1.fr

Responsables

Catherine Keller, directrice de l'Institut du management, EHESP.

Renaud Bouvet, chef du service de médecine légale, CHU Rennes / Université Rennes 1.